

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2024

PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DES SOINS LIÉS AU TRAITEMENT DU CANCER DU SEIN - (N° 2643)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 43

présenté par
M. Roussel

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 12, supprimer les mots :

« du patient ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel